



Commission
européenne



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE
AU PRÉSIDENT ANTONIO TAJANI ET
AU CHANCELIER SEBASTIAN KURZ

#SOTEU

ec.europa.eu/soteu2018

Strasbourg, le 12 septembre 2018

Monsieur le Président,

Monsieur le Chancelier,

L'Union européenne est à la croisée des chemins. Un peu plus de 250 jours nous séparent des élections au Parlement européen qui auront lieu du 23 au 26 mai 2019, principal exercice de la démocratie à l'échelle de notre continent. Grâce aux efforts que nous avons fournis en commun au cours des dernières années, la crise financière et économique est maintenant derrière nous. Dix ans après la faillite de Lehman Brothers, l'Union européenne connaît aujourd'hui son 21^e trimestre consécutif de croissance, et le chômage est revenu aux taux antérieurs à la crise, bien qu'il soit encore trop élevé dans plusieurs États membres. Cependant, si l'Union européenne a surmonté les conséquences financières et économiques de la crise, nos sociétés et nos démocraties en portent encore les stigmates. De surcroît, dans un contexte mondial de plus en plus instable, œuvrer en faveur d'une Union européenne qui protège, donne les moyens d'agir et défend ses citoyens est, plus que jamais, une nécessité.

Nous ne pouvons donc nous accorder aucun répit dans la construction d'une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique. Nous devons mettre les bouchées doubles dans les mois à venir et tout au long de 2019 pour progresser selon notre feuille de route pour Sibiu, qui a reçu le soutien sans réserve du Parlement européen et a été intégrée au programme des dirigeants.

Nous devons maintenant concentrer nos efforts sur trois aspects:

- ✓ honorer nos engagements;
- ✓ surmonter les difficultés qui nous freinent encore; et
- ✓ donner à l'Union européenne une perspective pour l'avenir.

La priorité essentielle pour les trois institutions - Parlement européen, Conseil et Commission - est de **se mettre rapidement d'accord sur les propositions législatives en cours d'examen**, et ce dans un délai suffisant avant les élections au Parlement européen. Ces propositions correspondent aux 10 priorités de notre programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique adopté en juillet 2014, fondé sur le programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement adopté par le Conseil européen, qui a fait l'objet de discussions animées avec les groupes politiques au sein du Parlement européen et qui s'est progressivement étoffé depuis lors. La Commission a livré l'ensemble des propositions législatives qu'elle s'était engagée à élaborer concernant les 10 priorités. Ensemble, nous avons trouvé un accord sur 50 % de ces propositions et le processus législatif est bien avancé pour encore 20 % d'entre elles. Il est fondamental que nous honorions nos engagements communs avant les élections européennes, notamment en ce qui concerne l'achèvement du marché unique (y compris sa dimension sociale renforcée), le marché unique numérique, l'union de l'énergie dotée d'une politique d'avenir en matière de climat, l'union bancaire, l'union des marchés des capitaux et l'union de la sécurité. La Commission mobilisera ses ressources pour vous soutenir à chaque étape et nous ferons en sorte que des commissaires soient présents aux trilogues, chaque fois que cela sera possible. Pour permettre au Parlement européen et au Conseil de centrer entièrement leurs travaux sur ce qui leur a déjà été soumis, la Commission ne présente aujourd'hui qu'un nombre très restreint de nouvelles propositions. Ces ultimes propositions de notre mandat visent à renforcer, compléter ou adapter des domaines sur lesquels nous avons déjà

commencé à travailler. Compte tenu de leur valeur ajoutée européenne évidente, nous sommes convaincus qu'elles trouveront le soutien nécessaire au sein du Parlement européen et du Conseil, et pourront donc être adoptées rapidement.

Par ailleurs, il reste plusieurs **problèmes importants en suspens** auxquels nous devons nous atteler collectivement et résolument. En dépit des divergences de vues, nous devons achever le travail entrepris dans le domaine de la migration en vue d'assurer, dès que possible, le bon fonctionnement du régime d'asile européen commun dans le respect des principes de responsabilité et de solidarité. Le renforcement de notre Union économique et monétaire réclame également des mesures concrètes. Ces mesures contribueront à accroître notre résilience au sein de l'Union européenne, et consolideront indirectement le rôle international de l'euro. Face à l'intensification des tensions dans le système commercial mondial, nous devons trouver des solutions qui préservent et renforcent le système international fondé sur des règles, au cœur duquel l'Union européenne entend bien rester; la ratification rapide de l'accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon constituera un signal très fort de cet engagement. En outre, nous devons faire face aux atteintes répétées à l'état de droit dans certains États membres. Dernier point et non des moindres: nous voulons trouver un accord avec le Royaume-Uni en vue d'organiser son retrait ordonné de l'Union, le 29 mars 2019, tout en offrant la perspective claire d'un partenariat étroit avec un pays qui sera toujours notre voisin et allié proche.

Pour donner à l'Union européenne **une perspective pour l'avenir**, il nous faut préparer minutieusement le sommet qui se tiendra à Sibiu le 9 mai 2019. Le sommet de Sibiu aura lieu six semaines après le Brexit, et deux semaines avant les élections au Parlement européen. Il s'agira donc, pour les dirigeants de l'UE, d'un moment décisif pour renouveler la confiance dans l'avenir d'une nouvelle Union à 27. C'est dans cette optique que la Commission a présenté, en mai dernier, une proposition moderne, juste et équilibrée pour le cadre financier pluriannuel de la future Union à 27. Nous proposons un budget plus simple, plus rationnel et plus souple qui traduit les priorités politiques consacrées dans la feuille de route de Bratislava et la déclaration de Rome. Un accord politique sur le cadre global avant les élections européennes constituera une déclaration d'intention forte. La Commission présentera également une initiative en vue de renforcer le rôle international de l'euro, de faire en sorte qu'il accomplisse la mission protectrice et unificatrice pour laquelle il a été conçu et de veiller à ce que notre monnaie unique ait une position plus ferme et cohérente sur la scène mondiale. Pour faire de l'Union un acteur efficace et souverain à l'échelle internationale, nous devons également doter notre politique étrangère et de sécurité commune des bons outils de prise de décision. C'est pourquoi la Commission propose aujourd'hui de recourir plus fréquemment au vote à la majorité qualifiée dans plusieurs domaines ciblés de l'action extérieure de l'Union. Parmi les initiatives visant à donner à l'Union européenne une perspective pour l'avenir, citons encore les travaux sur l'avenir de nos politiques en matière de climat et d'énergie et une nouvelle étape dans la consolidation des mécanismes permettant de protéger et de défendre l'état de droit dans tous nos États membres.

La liste ci-après détaille les propositions en cours d'examen qui devraient être adoptées rapidement, ainsi que les initiatives nouvelles et complémentaires qui sont présentées parallèlement ou donneront suite au discours sur l'état de l'Union en 2018. Comme par le passé, ces initiatives sont regroupées en fonction des 10 priorités de notre programme commun.

Initiatives clés

Priorité 1: un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Accord de principe - lors du sommet de Sibiu du 9 mai 2019 - sur la proposition d'ensemble relative au futur cadre financier pluriannuel pour l'après-2020, et les plus grandes avancées envisageables et, si possible, accord des colégislateurs sur les propositions concernant la prochaine génération de programmes.**
- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions du paquet «économie circulaire» relatives à la réduction de l'impact de certains produits plastiques sur l'environnement; à la réutilisation des eaux usées; et à l'eau potable.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables à certains produits et services (acte européen sur l'accessibilité).**

Initiatives nouvelles

- Communication sur le plan d'investissement pour l'Europe: état des lieux et prochaines étapes.
- Communication mettant à jour la stratégie en faveur de la bioéconomie de 2012.

Priorité 2: un marché unique numérique connecté

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions législatives restantes en vue de parachever le marché unique numérique, notamment: le train de mesures sur les droits d'auteur; les propositions sur la cybersécurité, notamment sur le renforcement de l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA); la directive sur la vie privée et les communications électroniques; la proposition sur les plateformes en ligne visant à garantir, dans l'économie en ligne, un environnement équitable, prévisible, durable et suscitant la confiance; les propositions sur les contrats de ventes en ligne et de toute autre vente à distance de biens et sur les contrats de fourniture de contenu numérique; les propositions sur l'établissement d'une entreprise commune pour le calcul à haute performance, sur la réutilisation des informations du secteur public et sur la mise en œuvre et le fonctionnement du nom de domaine de premier niveau .eu.**
- Adoption par les colégislateurs de la proposition établissant le Centre de compétences européen industriel, technologique et de recherche en matière de cybersécurité (**présentée aujourd'hui**).

Initiatives nouvelles

- Plan coordonné sur le développement de l'intelligence artificielle en Europe.
- Plan d'action sur la désinformation.
- Recommandation de la Commission sur l'établissement d'un format européen d'échange des dossiers de santé informatisés.

Priorité 3: une Union résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions de la Commission relatives à la mise en œuvre de l'union de l'énergie et de la politique en matière de changement climatique, notamment: les propositions restantes du train de mesures intitulé «Une énergie propre pour tous les Européens»; la proposition relative à des règles communes pour les conduites de gaz entrant sur le marché gazier européen; le train de mesures intitulé «L'Europe en mouvement»; et le train de mesures intitulé «Mobilité et changement climatique».**

Initiatives nouvelles

- ***** Stratégie pour une réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE conformément à l'accord de Paris (dans la perspective de la conférence sur les changements climatiques de Katowice du 3 au 14 décembre).**
- 4^e rapport sur l'état de l'union de l'énergie.
- Rapport sur le plan d'action stratégique sur les piles.
- * Proposition visant à adapter à une Union à 27 les références aux objectifs d'efficacité énergétique au niveau de l'UE (exprimées en valeurs absolues) à l'horizon 2030 (acte législatif de préparation au Brexit).

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- Document de réflexion «Vers une Europe durable d'ici à 2030» sur les suites à donner aux objectifs de développement durable des Nations unies, y compris l'accord de Paris sur le changement climatique.
- Vers un nouveau cadre institutionnel pour notre politique en matière d'énergie et de climat d'ici à 2025: options pour un recours accru au vote à la majorité qualifiée et pour une réforme du traité Euratom.

Priorité 4: un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions portant sur la dimension sociale de l'Union européenne, notamment les propositions relatives: à l'Autorité européenne du travail; à la modernisation des règles en matière de coordination des systèmes de sécurité sociale; à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail (deuxième et troisième révisions); à l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité juridique des contrats de travail (révision de la directive relative à la déclaration**

écrite); à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à la révision des règlements fondateurs des agences tripartites (Eurofound, EU-OSHA et Cedefop).

- ***** Adoption des propositions concernant la justice fiscale dans l'économie numérique, l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, et la création d'un régime définitif de TVA unique dans l'UE.**
- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions relatives à l'union des marchés des capitaux, notamment celles concernant: le produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle; les modifications du règlement sur l'infrastructure du marché européen; la révision et le renforcement des missions, de la gouvernance et du financement des autorités européennes de surveillance; le financement durable; et la recommandation de la Banque centrale européenne visant à modifier l'article 22 des statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition portant modifications ciblées sur les aspects du blanchiment de capitaux des trois règlements instituant les autorités européennes de surveillance (présentée aujourd'hui).**
- *Adoption par les colégislateurs des propositions restantes relevant de la stratégie pour le marché unique, notamment le paquet sur les biens et services et la proposition de modification du règlement sur les certificats complémentaires de protection.*
- *Adoption par les colégislateurs de la proposition en matière d'insolvabilité, de restructuration et de seconde chance concernant les entreprises.*
- ** Adoption par les colégislateurs des propositions relatives à la fixation du siège de l'Autorité bancaire européenne et de l'Agence européenne des médicaments (acte législatif de préparation au Brexit).*
- ** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à la réception UE par type pour les véhicules à moteur (acte législatif de préparation au Brexit).*
- ** Adoption par les colégislateurs des propositions définissant une nouvelle route maritime pour relier l'Irlande aux composantes continentales du corridor mer du Nord-Méditerranée du réseau transeuropéen de transport et pour retirer au Royaume-Uni la responsabilité de l'évaluation périodique des organismes chargés des inspections et des visites de navires agréés au niveau de l'Union par la Commission, pour la confier à un autre État membre de l'UE-27 (acte législatif de préparation au Brexit).*

Initiatives nouvelles

- ***** Communication sur le marché unique comprenant une évaluation des derniers obstacles et des pistes d'action pour y remédier (novembre 2018).**
- *Communication concernant un cadre de l'UE plus large sur les perturbateurs endocriniens.*

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- ***** Un processus plus efficace d'élaboration des textes législatifs dans le domaine fiscal: recensement de domaines en vue d'un passage au vote à la majorité qualifiée (janvier/février 2019).**
- ***** Un processus plus efficace d'élaboration des textes législatifs dans le domaine de la politique sociale: recensement de domaines en vue d'un recours accru au vote à la majorité qualifiée (janvier/février 2019).**

Priorité 5: une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions complétant l'union bancaire, notamment les propositions en matière de réduction des risques, le train de mesures relatives aux prêts non performants, et le système européen d'assurance des dépôts.**
- ***** Adoption des propositions dans le cadre du train de mesures sur l'Union économique et monétaire, notamment la transformation progressive du mécanisme européen de stabilité en un Fonds monétaire européen, la création d'une ligne budgétaire spécifique consacrée à la zone euro dans le budget de l'UE, prévoyant (1) une aide aux réformes structurelles s'appuyant sur le programme d'appui à la réforme structurelle de la Commission, (2) une fonction de stabilisation, (3) un filet de sécurité pour l'union bancaire, et (4) un instrument de convergence destiné à apporter une aide de préadhésion aux États membres faisant l'objet d'une dérogation pour ce qui est de l'adoption de la monnaie unique.**
- Adoption de la proposition visant à établir progressivement une représentation unifiée de la zone euro au sein du Fonds monétaire international.

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- ***** Communication sur le renforcement du rôle international de l'euro (avant la fin de l'année).**

Priorité 6: commerce: une politique commerciale équilibrée et novatrice pour maîtriser la mondialisation

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Conclusion de l'accord de partenariat économique avec le Japon.**
- Signature et conclusion de l'accord de libre-échange et de l'accord sur la protection des investissements avec Singapour.
- Signature et conclusion de l'accord global modernisé avec le Mexique.
- Signature de l'accord de libre-échange et de l'accord sur la protection des investissements avec le Viêt-Nam.

- Achèvement des négociations sur un accord d'association avec le Mercosur et sur un accord d'association modernisé avec le Chili.
- Progrès rapides dans les négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative au contrôle des investissements étrangers directs dans l'UE et de la proposition modifiée relative à un instrument international sur les marchés publics.**
- * Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à la répartition des contingents tarifaires de la liste OMC de l'Union (acte législatif de préparation au Brexit).

Priorité 7: un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions destinées à mettre en œuvre le programme européen en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne l'interopérabilité entre les systèmes d'information de l'UE concernant la sécurité, la gestion des frontières et des migrations; l'accès transfrontière des autorités répressives aux preuves électroniques; la commercialisation et l'utilisation des précurseurs d'explosifs; l'accès transfrontière des autorités répressives aux données financières et l'utilisation de celles-ci par ces autorités; et la lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition de règlement relatif à la prévention de la diffusion en ligne de contenus à caractère terroriste (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par le Conseil européen de l'extension du mandat du Parquet européen au terrorisme transfrontière (présentée aujourd'hui).**
- Adoption par les colégislateurs des propositions concernant le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS).
- Adoption par les colégislateurs du train de mesures intitulé «Une nouvelle donne pour les consommateurs», visant à faciliter la coordination et une action efficace des autorités nationales de protection des consommateurs à l'échelle de l'UE et à renforcer le contrôle public de l'application des mesures et une meilleure protection des droits du consommateur.
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à la protection des personnes signalant des violations du droit de l'Union («proposition sur la protection des lanceurs d'alerte»).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative au mécanisme de protection civile de l'Union européenne (RescEU).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition de règlement modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1141/2014 en ce qui concerne une procédure de vérification relative aux infractions aux règles en matière de protection des**

données à caractère personnel dans le contexte des élections au Parlement européen (présentée aujourd'hui), accompagnée d'une recommandation de la Commission sur les réseaux de coopération électorale, la transparence en ligne et la protection contre les incidents de cybersécurité à l'occasion des élections au Parlement européen (**présentée aujourd'hui**); d'une communication relative à des élections européennes libres et équitables (**présentée aujourd'hui**); et d'un document d'orientation concernant l'application du droit de l'Union en matière de protection des données dans le contexte électoral (**présenté aujourd'hui**).

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- ***** Nouveau renforcement du cadre pour l'état de droit de 2014**

Priorité 8: vers une nouvelle politique migratoire

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs de la réforme du système de Dublin et du règlement relatif aux procédures d'asile, ce qui devrait permettre de clore également les dossiers connexes (ayant fait l'objet d'un accord politique dans le cadre des trilogues), et en particulier: la création d'une nouvelle Agence pour l'asile; la réforme d'Eurodac; la révision de la directive relative aux conditions d'accueil et du règlement relatif aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile, et la mise en œuvre du cadre de l'Union pour la réinstallation.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer à nouveau les capacités de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, ce qui permettra à celle-ci de constituer un corps permanent de 10 000 garde-frontières de l'UE d'ici à 2020, de renforcer ses pouvoirs dans le domaine du retour et d'exercer des activités dans des pays partenaires en dehors de l'UE (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer davantage l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer et à améliorer la cohérence et l'efficacité de la politique de retour, à garantir le retour rapide des personnes ne pouvant prétendre à une protection internationale et à réduire les incitations à la migration irrégulière (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à l'entrée et au séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi nécessitant des compétences élevées («proposition relative à la carte bleue européenne»), compte tenu de la communication relative aux voies de migration légales (présentée aujourd'hui).**
- Adoption par les colégislateurs des propositions concernant la révision du code communautaire des visas, du système d'information sur les visas et du règlement relatif aux officiers de liaison «Immigration».

- Adoption par les colégislateurs de la proposition de mise à jour du code frontières Schengen.

Initiatives nouvelles

- Communication relative à la réciprocité en matière de visas.
- * Proposition relative à l'inscription du Royaume-Uni sur la liste des pays dont les ressortissants doivent être munis d'un visa ou sur la liste des pays dont les ressortissants sont exemptés de l'obligation de visa (acte législatif de préparation au Brexit).

Priorité 9: une Union plus forte sur la scène internationale

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Suivi par le Conseil européen, le Parlement européen et le Conseil de l'initiative de la Commission appelant à un processus décisionnel plus efficace pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (présentée aujourd'hui).**
- ***** Communication relative à une nouvelle alliance Afrique-Europe pour l'investissement et l'emploi durables (présentée aujourd'hui).**
- *** Communication intitulée «Vers une architecture plus efficiente pour les investissements hors de l'Union européenne» (présentée aujourd'hui).

Initiatives nouvelles

- Stratégie de l'UE visant à relier l'Europe et l'Asie (dans la perspective du sommet Asie-Europe).

Priorité 10: une Union du changement démocratique

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs de la réforme du règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition de réforme du règlement comitologie.**
- ***** Subsidiarité: adoption par les colégislateurs de la proposition de modification de la directive relative à l'heure d'été visant à supprimer l'obligation applicable à l'échelle de l'UE de changer d'heure deux fois par an, compte tenu du pouvoir des États membres de choisir leur fuseau horaire, d'une manière coordonnée entre États membres voisins (présentée aujourd'hui).**
- Adoption par les colégislateurs des propositions relatives à l'alignement de la législation existante prévoyant le recours à la procédure de réglementation avec contrôle sur les articles 290 (actes délégués) et 291 du TFUE (actes d'exécution).

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- Communiquer sur l'Europe (Communication sur les moyens de rendre l'Union plus unie, plus forte et plus démocratique sur le plan de la communication).

Le discours sur l'état de l'Union en 2018 et la présente lettre d'intention posent les bases d'un engagement commun résolu d'honorer nos promesses de la part de nos trois institutions. Cet engagement prouvera aux Européens la valeur ajoutée de l'Union européenne en cette période cruciale qui précède les élections au Parlement européen. Ce que nous avons présenté aujourd'hui tient compte des contributions que nous avons reçues du Parlement européen et du Conseil, et constitue le point de départ du dialogue interinstitutionnel prévu par l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission et par l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer». Nous sommes très attachés à cette interaction importante avec le Parlement européen et le Conseil, ainsi qu'avec les parlements nationaux. Nous sommes convaincus que nos échanges établiront une base solide pour l'année décisive qui nous attend. Pour nous aider à honorer nos engagements, à relever plusieurs défis d'envergure qui subsistent et à offrir aux Européens une perspective de ce que sera l'avenir pour l'Union. La Commission est et demeurera fermement résolue à fonder son travail sur les principes d'amélioration de la réglementation. Nous voulons être visibles sur les grands enjeux et plus discrets sur les dossiers de moindre importance. Les principes de subsidiarité et de proportionnalité guideront l'ensemble de nos actions. Nous assiérons notre prise de décision sur des éléments concrets probants et sommes prêts à faire des choix politiques chaque fois que cela sera nécessaire.

L'année 2019 sera déterminante pour l'Union et la place qu'elle occupe dans ce monde toujours plus incertain. Nous ne saurions relâcher, ne serait-ce qu'un instant, les efforts déployés pour montrer à nos concitoyens que l'Union européenne est là pour les protéger, leur donner les moyens d'agir et les défendre. Qu'ensemble nous pouvons réaliser une Union plus unie, plus forte et plus démocratique. Qu'ensemble nous pouvons façonner le monde, exporter la stabilité, notamment dans les Balkans occidentaux, et défendre un ordre international fondé sur des règles ainsi que nos valeurs. Vous pouvez compter sur la Commission, en tant qu'institution politique forte d'une fonction publique particulièrement dévouée, pour servir de moteur en cette année capitale. Et nous comptons sur vous pour faire avec nous du sommet de Sibiu du 9 mai 2019 un moment d'accomplissement fort.



Jean-Claude Juncker



Frans Timmermans